

[Texte]

De plus, on parlait antérieurement de guerre froide, je comprends qu'aujourd'hui, on en parle un peu moins, mais il faut toujours envisager la possibilité d'une guerre éventuelle. Et si c'était le cas, comme le gouvernement canadien a formé des techniciens et a créé des entreprises, qui puissent fabriquer du matériel militaire, cela aiderait le gouvernement canadien.

De mon point de vue, il s'agit d'un budget militaire, peut-être pas à court terme, mais à long terme.

Pour accepter la proposition de M. Darling, on pourrait peut-être dans le budget du ministère de la Défense nationale avoir un item spécial qui indiquerait quel est le montant dépensé en une année en plus de contrats obtenus de pays étrangers; je sais qu'il y a beaucoup de gens qui trouvent le budget militaire du Canada trop élevé. Si l'on considérait cet item séparément, cela servirait à démontrer qu'en fait le budget militaire est moindre et que cet excédent est causé par le fait qu'on veut encourager l'industrie canadienne et créer un potentiel de production au Canada.

• 1140

Il y a un deuxième point que je voudrais faire remarquer.

Dans le deuxième paragraphe de l'article 92, on mentionne que l'excédent du coût était de 60 p. 100. Je voudrais apporter un éclaircissement dans la mesure où les 60 p. 100 ne s'appliquent pas au montant total, car 37 p. 100 de ce contrat avaient déjà été fabriqués aux États-Unis. Les 60 p. 100 s'appliquent seulement à la partie canadienne, c'est-à-dire 63 p. 100 du contrat. J'ai fait quelques calculs, monsieur DesRoches, . . .

**M. DesRoches:** Les 60 p. 100 indiqués par l'Auditeur constituent la différence entre les prix américains et les prix canadiens.

**M. Demers:** Je veux parler du contrat total donné au Canada, cette compagnie a donné à des compagnies américaines un sous-contrat qui représente 37 p. 100.

**M. DesRoches:** Pas précisément. On a eu deux contrats séparés, mais je comprends votre question. Vous voulez parler du montant total qui est d'environ 2 millions 800,000 dollars, le pourcentage serait moindre. Je suis d'accord sur ce point. Je n'ai pas fait le calcul. M. Hunt l'a peut-être fait.

**M. Demers:** J'ai fait le calcul, assez rapidement, mais l'augmentation de 60 p. 100 était seulement calculée sur les 63 p. 100; donc lorsque le contrat canadien était soumis à 100 p. 100, il y avait déjà un contrat de 37 p. 100 accordé aux États-Unis où le prix était moindre de 60 p. 100 environ; donc la partie de fabrication canadienne de ce contrat représentait 63 p. 100. Et les 60 p. 100 s'appliquent seulement aux 63 p. 100. Il y a beaucoup de pourcentage et c'est peut-être un peu confus.

**M. DesRoches:** C'est une façon de voir les choses. Je suis d'accord. M. Hunt a peut-être autre chose à ajouter à ce sujet.

The Chairman: Mr. Hunt.

**Mr. Hunt:** Mr. Chairman, I am somewhat in agreement with the present speaker.

[Interprétation]

Moreover, you mentioned the cold war early; I understand that today we speak a little less about it; however, we always have to keep in mind the possibility of war. If this is the case, if the Canadian government were to train technicians and set up business that would manufacture military equipment, it would be a great help to the Canadian government.

To my mind, it is a question of a military budget which would be a long term rather than a short term budget.

To perhaps reconcile this with Mr. Darling's proposal, one might perhaps have a special vote in the DND budget which would indicate the amount of expenditures in a given year exceeding contracts concluded with foreign countries. I know that a lot of people think that Canada's military budget is too high. If we consider this vote separately, this might perhaps serve to indicate that, in actual fact, the military budget is smaller and that this excess is caused by our desire to encourage Canadian industry and create potential production in Canada.

There is a second point that I should like to bring up.

In the second paragraph of section 92, there is mention that the excess cost was 60 per cent. I should like a point of clarification in that 60 per cent does not apply to the total amount, since 37 per cent of this contract had already been manufactured in the United States. The 60 per cent applies solely to the Canadian part; that is, 63 per cent of the contract. I have made some calculations, Mr. Desroches . . .

**Mr. DesRoches:** The 60 per cent indicated by the Auditor General is the difference between the American and Canadian prices.

**Mr. Demers:** I am talking about the total contract given in Canada to the company that gave subcontracts to American companies, which represented 36 per cent.

**Mr. DesRoches:** Not exactly. We had two separate contracts, but I do understand your question. You are talking about the total amount, which is about \$2.8 million. The percentage would be somewhat smaller. I agree on this point. I have not made the calculations. Perhaps Mr. Hunt has done so.

**Mr. Demers:** I did the calculations quite quickly; however, the 60 per cent increase is only calculated on the 63 per cent figure. Therefore, when the Canadian contract was submitted on a 100 per cent basis, there was already a 37 per cent contract given out to the United States where the price was not as high as 60 per cent. Therefore the Canadian manufacture part of this represented 63 per cent. The 60 per cent only applies to the 63 per cent. I have mentioned a lot of percentages; perhaps it is somewhat confusing.

**Mr. DesRoches:** It is one way of looking at things. I do agree. Mr. Hunt has perhaps something else to add concerning this matter.

Le président: Monsieur Hunt.

**M. Hunt:** Monsieur le président, je suis d'accord avec l'orateur actuel.